

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La devise de l'établissement « **Chaque Parcours est unique** » traduit l'engagement de l'Ensemble scolaire Montplaisir à accompagner tous les jeunes, quel que soit leur parcours, vers l'accomplissement de leur projet personnel et professionnel. Nous proposons des ajustements pédagogiques de nos formations pour les adapter davantage aux profils des élèves et étudiants. Cette mission est fondée sur les valeurs évangéliques de liberté et de charité. Elle s'inscrit dans une démarche pastorale inspirant au quotidien l'ensemble des actions pédagogiques et éducatives de l'établissement pour permettre à chaque jeune de se construire dans toutes les dimensions de sa personne.

Guidée par les grandes finalités du projet éducatif, toute notre communauté, composée des enseignants, personnels, parents et membres de l'OGEC, a participé à la réécriture du projet d'établissement dont elle est collectivement garante au service des élèves et de leur réussite.

RAPPEL – PROJET ÉDUCATIF :

Il définit les axes et orientations voulus par l'établissement à sa création. Il porte ses valeurs et ses aspirations.

LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE SONT APPELÉS À DÉVELOPPER UNE ATMOSPHÈRE ANIMÉE D'UN ESPRIT ÉVANGÉLIQUE DE LIBERTÉ ET DE CHARITÉ, AFIN DE VALORISER CHACUN DANS TOUTE SA PERSONNE.

LA PERSONNE FACE À ELLE-MÊME :

- Prendre en compte sa propre histoire, ses richesses et fragilités, se connaître et se respecter ;
- Développer une image positive de soi et croire en sa réussite pour donner le meilleur de soi-même ;
- Croire en sa capacité de changement ;
- Savoir décider et agir en conscience, en favorisant son autonomie et sa responsabilité ;
- Développer son sens de l'effort et de sa dignité ;
- Réfléchir et développer sa vie intérieure ;
- Apprendre à discerner avec éthique ;
- Construire un projet de vie qui ait du sens.

LA PERSONNE FACE AU TRAVAIL :

- Croire à la réussite personnelle et professionnelle de chacun ;
- Développer le goût de l'effort, la rigueur et le plaisir d'apprendre ;
- Conjuguer travail et épanouissement personnel ;
- Devenir acteur de sa réussite en développant autonomie, esprit critique et curiosité intellectuelle ;
- Respecter les étapes du développement intellectuel du jeune et s'adapter aux possibilités de chacun ;
- Assumer son quotidien pour préparer son avenir ;
- Valoriser le travail et donner du sens aux apprentissages.

LA PERSONNE DANS SA RELATION À L'AUTRE :

- Développer l'altruisme par l'attention à la personne, l'écoute et l'accueil ;
- Favoriser l'entraide, la générosité et la solidarité ;
- Prendre en compte l'existence de l'autre, connaître et respecter les différences ;
- Apprendre à vivre ensemble en prenant conscience des règles communes ;
- Aider à la construction de la personne, l'encourager, la valoriser ;
- Choisir la confiance.

LA PERSONNE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT :

- Rechercher la cohérence et l'unité de l'équipe éducative par la confiance, le dialogue, la bienveillance, l'écoute et l'équité ;
- Développer des démarches pédagogiques cohérentes permettant aux élèves de s'ouvrir aux réalités du monde ;
- Développer un esprit de famille, de communauté et de paix où chacun trouve sa place ;
- Veiller à éduquer à l'autonomie et au respect des règles de vie et de comportement.



« Une société humaine et fraternelle est capable de veiller de manière efficace et stable à ce que chacun soit accompagné [...] pour donner le meilleur de lui-même. »

PAPE FRANÇOIS — FRATELLI TUTTI

ENSEMBLE VERS 2030

« L'école est un lieu privilégié d'éducation au service de la formation intégrale de la personne humaine lorsqu'elle forme « des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience ». Dans ce but, elle « développe les facultés intellectuelles, exerce le jugement, introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, promeut le sens des valeurs et prépare à la vie professionnelle ».

art. 6
du Statut de l'enseignement catholique

À Montplaisir, nous souhaitons accompagner chaque jeune à découvrir et développer ses talents pour accomplir son projet et devenir un professionnel compétent et un adulte épanoui, acteur du monde de demain.

Pour cela nous agissons pour :

- Accompagner chaque élève afin d'identifier et déployer ses talents et compétences ;
- Permettre à chaque élève de développer la confiance en soi et dans les autres ;
- Prendre en compte les différences et s'adapter à la singularité de chacun ;
- Rendre les élèves acteurs de leur formation.

UN
ENSEIGNEMENT
PORTEUR DE SENS,
VALORIZANT LE POTENTIEL ET LES
RICHESSES DE CHACUN

« La mission d'enseignement et d'éducation de l'école catholique appelle une participation commune mais différenciée de chaque membre de la communauté éducative. Ainsi, tous les membres des communautés éducatives [...] « collaborent en toute responsabilité à la réalisation du projet éducatif commun, chacun selon son rôle et ses compétences ».

art. 44
du Statut de l'enseignement catholique

À Montplaisir, nous souhaitons vivre en communauté de professionnels, soudée et engagée pour la réussite des élèves et au service des familles. Pour cela, nous agissons pour :

- Garantir un climat de dialogue et d'écoute dans la confiance et le respect de chacun ;
- Encourager et soutenir l'engagement de tous ;
- Permettre à chaque personnel et enseignant d'exprimer ses talents et compétences ;
- Favoriser la coopération entre les personnes et entre les services.

UNE
COMMUNAUTE
ÉDUCATIVE,
UNIE ET VIVANTE AU SERVICE
DES FAMILLES ET DE
L'ACCOMPLISSEMENT DES ÉLÈVES

« L'école catholique est une école pour tous. Elle porte une attention plus particulière à toutes les formes de pauvreté ».

« Cette attention [...] commande à l'école catholique [...] une générosité effective et une inventivité pédagogique constante ».

art. 38 & 39
du Statut de l'enseignement catholique

À Montplaisir, en alliance avec les familles, nous souhaitons proposer une éducation intégrale où chacun peut grandir en humanité et en spiritualité dans le respect de tous et de l'environnement.

Pour cela, nous agissons pour :

- Encourager le vivre ensemble ;
- Favoriser une approche responsable de la santé ;
- Sensibiliser au respect de l'environnement ;
- Favoriser l'alliance éducative avec les familles ;
- Encourager un discernement éclairé.

UNE
ÉDUCATION
RESPECTUEUSE DE CHACUN

« L'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale vise à donner aux jeunes des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et à encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités ».

Article L312-19
du Code de l'éducation

À Montplaisir, nous souhaitons encourager les jeunes à devenir des acteurs capables d'un discernement responsable, engagés au service d'un monde plus juste et fraternel.

Pour cela, nous agissons pour :

- Favoriser l'accès de tous à la culture ;
- Encourager l'engagement solidaire ;
- Développer les partenariats avec le monde professionnel et associatif ;
- Faire grandir l'intérêt des élèves pour l'international.

UN
ENSEMBLE SCOLAIRE
OUVERT SUR LE MONDE